

## Compte rendu

### **Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies – 13 juillet 2022**

#### **Participants**

##### **Membres du Bureau**

Région africaine – M<sup>me</sup> Precious Matsoso (Afrique du Sud)  
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)  
Région de l'Asie du Sud-Est – D<sup>r</sup> Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)  
Région européenne – M. Roland Driecé (Pays-Bas)  
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)  
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

##### **Secrétariat**

D<sup>r</sup> Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence  
M<sup>me</sup> Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique  
D<sup>re</sup> Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence  
M. Steven Solomon, Juriste en chef  
M. Kenneth Piercy, Juriste principal  
M<sup>me</sup> Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance  
M<sup>me</sup> Mouna Mcharek, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

#### **RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS**

##### **1. Consultations régionales**

- Le membre du Bureau originaire de la Région du Pacifique occidental a indiqué ce qu'il était ressorti de ses échanges avec les États Membres de cette Région, faisant part de leurs points de vue sur l'état d'avancement et les futures étapes du processus de l'organe intergouvernemental de négociation.

##### **2. Préparatifs de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation**

- Les membres du Bureau ont discuté des issues possibles de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation au vu de ce qu'il est ressorti des consultations avec les Régions et compte tenu des résultats de la réunion, comme les États Membres en étaient convenus précédemment. Le Bureau a étudié les différentes options concernant l'instrument juridique et a prié le Secrétariat de présenter un document d'information détaillé.
- À cet égard, faisant suite à une demande du Bureau, le Secrétariat a présenté un livre blanc mettant en lumière les questions juridiques et constitutionnelles que soulève l'identification de la disposition de la Constitution de l'OMS au titre de laquelle l'instrument devrait être adopté. Le Bureau a remercié le Secrétariat du travail complexe qu'il a accompli pour établir ce document et se concentrer sur les principaux éléments présentés à titre d'information aux États Membres, comme la portée des articles pertinents de la Constitution de l'OMS et des instruments internationaux connexes. Le Bureau a demandé que le document soit revu pour préciser certains aspects avant le distribuer sous forme de livre blanc durant la période précédant la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation.

- Suivant les conseils du Secrétariat, le Bureau a discuté des éléments pratiques concernant le déroulement de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, conformément à la décision prise par l'organe à la deuxième reprise de sa première réunion. Le Bureau est convenu d'un calendrier pour la diffusion publique sur le Web des segments pertinents de cette réunion. Il est également convenu d'un scénario pour le déroulement de la réunion, ainsi que de l'ouverture de certains segments aux parties prenantes énumérées dans les annexes A à D du document A/INB/1/7 Rev.1.

### **3. Organisation de la période intersessions**

- À la demande du Bureau, le Secrétariat a présenté un aperçu préliminaire de l'organisation possible de la période intersessions entre la deuxième et la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, et indiqué les principaux éléments en fonction des calendriers convenus, de la disponibilité des membres du Bureau, des programmes des réunions et des échanges au niveau régional.
- Le Bureau a insisté sur la nécessité de maintenir une dynamique positive dans le processus de l'organe intergouvernemental de négociation et souligné qu'il était important de saisir toutes les occasions qui se présentent d'intensifier les échanges avec les Régions par des moyens virtuels, ainsi qu'avec le grand public et les experts durant la prochaine série d'auditions publiques. Le Bureau a également étudié la possibilité de tenir des réunions informelles.

### **4. Entités qu'il est proposé d'inclure dans l'annexe E**

- Selon les orientations données aux États Membres s'agissant de proposer de faire figurer de nouvelles entités dans l'annexe E du document A/INB/1/7 Rev.1 ou d'y maintenir des entités proposées précédemment, le Bureau a prié le Secrétariat de communiquer aux États Membres la liste récapitulative de toutes les propositions soumises avant la date limite indiquée.

= = =